

Département  
de l'Essonne

Arrondissement d'Evry

**DECISION DU PRESIDENT**

N° DP 2024/042

Nomenclature préfecture :  
Service :

Objet :

**1.1 Marchés publics**

**Renouvellement urbain et habitat**

**Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des études d'aménagement du projet de renouvellement urbain d'intérêt national du quartier de la Plaine à Epinay-Sous-Sénart**

Le Président

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente décision, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (Télérecours citoyens via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr))*

*Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.*

Certifié exécutoire le :

**21 MARS 2024**

Conformément à la convention de dématérialisation Procédure Acte.

Le Président,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10,

**VU** la délibération n° 2020-014 du Conseil Communautaire du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

**CONSIDERANT** la convention pluriannuelle de renouvellement urbain de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine portant notamment sur le quartier de la Plaine à Epinay-sous-Sénart,

**CONSIDERANT** que dans l'attente de la désignation d'un aménageur prévue en juin 2024, il est nécessaire d'avancer sur les études du quartier et d'effectuer une mise à jour des études déjà menées,

**DECIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : DE SIGNER** un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des études d'aménagement du projet de renouvellement urbain d'intérêt national du quartier de la Plaine à Epinay-Sous-Sénart conclu avec la SPL des Territoires de l'Essonne sise 9 cours Blaise Pascal à Evry-Courcouronnes (91 000)

**ARTICLE 2 :** Le montant de la prestation s'élève à 39 185,00 € HT, soit 47 022,00 € TTC (TVA au taux de 20 %) réparti comme suit :

- 13 200,00 € HT pour la SPL des Territoires de l'Essonne
- 25 985,00 € pour DENERIER MARTZOLF PARTENAIRES, en tant que cotraitant.

**ARTICLE 3 :** La durée prévisionnelle de la prestation est de 8 mois à compter de la notification du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

**ARTICLE 4 :** Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

**ARTICLE 5 :** Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de l'Essonne et à Monsieur le Trésorier principal de Yerres

Fait à Brunoy, le

**07 MARS 2024**

François DUROVRA  
Président de la Communauté d'Agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine  
Président du Département de l'Essonne



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des études d'aménagement du projet de renouvellement urbain d'intérêt national du quartier de la Plaine à Epinay-sous-Senart

---

**Date de transmission de l'acte :** 08/03/2024

**Date de réception de l'accusé de réception :** 08/03/2024

---

**Numéro de l'acte :** DP2024-042 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 091-200058477-20240307-DP2024-042-AU

---

**Date de décision :** 07/03/2024

**Acte transmis par :** Christine TAHON

---

**Nature de l'acte :** Autres

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics